



Pan African Chamber of  
Commerce and Industry



AFRICA  
PRIVATE SECTOR  
SUMMIT

AETF/ADM/COMM/PR/02

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **L'AUA-la CPI INAUGURENT LE COMITÉ D'ORGANISATION DU FONDS FIDUCIAIRE POUR L'ÉDUCATION EN AFRIQUE**

L'Association des Universités Africaines (AUA), la Chambre Panafricaine de Commerce et d'Industrie (CPCI) et le Summit Secteur Privé Africain (SPA) ont installé un comité chargé de créer un Fonds Fiduciaire pour l'Education en Afrique (FFEA). Le comité est composé d'éminents universitaires Africains, de dirigeants d'entreprises, de certains représentants d'institutions Africaines, d'un ancien vice-chancelier Indien d'une université d'Afrique de l'Est ainsi que de deux conseillers principaux.

L'Association des Universités Africaines (AUA), l'organisme d'enseignement supérieur le plus important d'Afrique avec plus de 400 universités membres à travers le continent, et la Chambre Panafricaine de Commerce et d'Industrie (CPCI) représentant l'intérêt collectif des Chambres de Commerce et d'Industrie et le monde des affaires en Afrique, ont signé un accord de partenariat stratégique en Mars 2021 afin de promouvoir sur le continent un dialogue plus approfondi quant à l'amélioration des relations entre le monde universitaire et le secteur privé. L'objectif ultime de l'accord est d'étendre la coopération en vue de l'intégration de l'Afrique par l'éducation, le commerce et l'investissement dans le cadre des Communautés Economiques Régionales (CERs) et de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECA).

Dans le cadre de cet accord de partenariat, les parties ont convenu de créer un Fonds Fiduciaire Spécial pour l'Education en Afrique (FFSEA) afin de lever des fonds pour développer et renforcer un système éducatif Africain résilient, capable de produire l'ensemble des compétences requises pour transformer le continent en une puissance économique, grâce au développement des capacités humaines, à l'octroi de bourses d'études, à l'élaboration de programmes d'études adaptés dans toutes les disciplines et au développement d'infrastructures dans les systèmes africains d'enseignement supérieur ainsi que d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (EFTP).

Le FFSEA est l'un des nombreux principes de l'accord AUA-CPCI qui est supporté par le Sommet du Secteur Privé Africain (SSPA) et appelé à devenir réalité. Un autre est la Charte des Droits pour un environnement des affaires favorable en Afrique, actuellement en cours de rédaction et qui est financée par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA).

Au cours d'une réunion virtuelle brève mais mémorable tenue le 3 février 2022 et coordonnée par le SSPA, organe mandaté par les deux Parties pour coordonner les programmes de l'Accord,



Pan African Chamber of  
Commerce and Industry



AFRICA  
PRIVATE SECTOR  
SUMMIT

un Comité d'organisation de quinze (15) experts de l'Enseignement Supérieur Africain a été mis en place par le Vice-président du SSPA, Mr. Ben Acheampong. Le Comité est présidé par Dr Ekwow Spio-Garbrah, diplomate Ghanéen, ancien ministre de l'Éducation, et également ancien ministre du Commerce et de l'Industrie. Les autres membres du Comité sont :

1. Prof. Dr. Raju Chandrasekar (Chancelier émérite, Ouganda/Inde)
2. M. Kebour Ghenna (Directeur général, CPCI)
3. Prof. Theresia Nkuo-Akenji (Vice-président, AUA)
4. Prof Jonathan Mba (Ancien Directeur de la recherche et de la planification académique, AUA)
5. Prof. Margret King Présidente/Directrice générale, Global Institute of Planning and Sustainable Development, USA)
6. Prof. Sam Ndogo (SSPA)
7. Prof. Goski Alabi (Président de Laweh Open University, Ghana).
8. Dr. Jeannine Uwimana- Nicol (Chercheuse principale, Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé, Université de Stellenbosch, Afrique du Sud et Université du Rwanda)
9. Prof. Brahim Elbhiri (Professeur d'informatique et directeur de SMARTILAB, un laboratoire de recherche, de développement et d'innovation).
10. Mr. John Binnie Kauya (Directeur général du groupe, Global Business Network, Botswana).
11. Mr. Ousman Touray (Ambassadeur des étudiants, Université de Gambie)
12. Mr. Adedayo Dayo-Dunmoye (Partenaire principal, ThinQfam Consulting Services)
13. Mr. Jones Williams – Professionnel de la politique publique et du développement
14. Conseil Africain des affaires (A annoncer)

Le Comité compte également deux membres consultatifs, à savoir :

1. Dr. Abu Bako (Président de Logos-Rhema Foundation for Leadership Resource Development, Ghana)
2. Dr. Francis Mangeni

Mr. J. Wendell Addy, président du SSPA, a félicité l'AUA et la CPCI pour leur engagement à mettre en œuvre le protocole d'accord. Il a aussi reconnu les rôles importants que d'autres organisations sœurs telles que le Conseil Africain des Affaires (CAA) doivent jouer pour réaliser les objectifs du protocole d'accord. Il a affirmé que la réponse aux besoins en compétences du continent est un catalyseur indispensable, en particulier dans la conversion de ses matières premières pour le succès des CERs et de la ZLECA.

Dans sa brève allocution, le directeur général du CPCI, M. Kebour Ghenna, a noté qu'en travaillant en tandem, le secteur de l'industrie et l'université deviennent un moteur puissant



Pan African Chamber of  
Commerce and Industry



AFRICA  
PRIVATE SECTOR  
SUMMIT

pour l'innovation et la croissance économique, raison pour laquelle la CPCI s'engage entièrement dans cette initiative et lui apporte son soutien total. La vice-présidente de l'AUA, Prof. Theresia Nkuo-Akenji, et le secrétaire général de l'association, Prof. Olusola Oyewole, ont également assuré le comité du soutien total de l'AUA en reconnaissance des synergies entre l'université et l'industrie.

Dans son discours d'acceptation après inauguration, le Président, Dr. Ekwow Spio-Garbrah, a promis professionnalisme et efficacité dans leur travail ; il a aussi promis d'embrasser les compétences d'autres experts ainsi que de travailler avec d'autres agences ayant des initiatives similaires, telles que la Banque Africaine de Développement, qui a également entrepris d'établir un fonds fiduciaire pour l'éducation afin de renforcer les capacités des institutions africaines d'enseignement supérieur.